



COMMUNIQUE DE PRESSE

Biodiversité et Agriculture en Nouvelle-Aquitaine : un projet lauréat de l'appel à projets Nature et Transitions

Paris, le 23 février 2021 – L'Association générale des producteurs de blé (AGPB), la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, l'Association Noé et la coopérative agricole Océalia viennent de conclure un accord de partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine portant sur l'évaluation de plusieurs pratiques agricoles en faveur de la biodiversité. Une enveloppe de près de 100 000 euros a été débloquée par la région, via l'appel à projet Nature et Transitions. Cette initiative démontre l'engagement des quatre partenaires en faveur de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'expérimentation sera déployée en Nouvelle-Aquitaine sur le territoire d'Océalia, chez des agriculteurs adhérents de la coopérative.

98 220 €, sur deux ans. C'est le montant de l'enveloppe accordée par la région Nouvelle-Aquitaine à la démarche portée par quatre partenaires : l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, l'Association Noé et la coopérative agricole Océalia, basée à Cognac. Le projet vise à évaluer deux pratiques agricoles, vis-à-vis de la biodiversité :

- **La couverture des sols en interculture** : en hiver, les parcelles nues sont plus vulnérables à l'érosion, avec des conséquences pour la biodiversité souterraine. Les couverts implantés entre deux cultures offrent une protection physique, et sont source de biomasse.
- **Une mosaïque de cultures diversifiées** : plusieurs cultures différentes sur une même zone, c'est la garantie d'une plus grande diversité d'habitats au sein des parcelles, favorable à davantage d'espèces et à la résilience des milieux.

Mieux évaluer les bonnes pratiques promues par l'AGPB et l'OFB

Ces deux pratiques ont été sélectionnées dans la liste de neuf [« fiches actions biodiversité »](#) publiées en 2020 par l'AGPB et l'Office Française de la Biodiversité (OFB), et adressées aux céréaliers. « *Les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité participent à la transition agro-écologique que nous portons pour les céréaliers français* » estime Eric Thirouin, président de l'AGPB

Les effets de ces pratiques seront évalués grâce à des indicateurs de suivi de la biodiversité proposés par Noé, via le [Club AGATA](#). « *Ces indicateurs ont été sélectionnés par un groupe d'experts pour caractériser les pressions, négatives et positives, des exploitations agricoles sur la biodiversité*, détaille Arnaud Greth, président de Noé. *Ils sont précisément conçus pour inciter le secteur agro-alimentaire à prendre ses responsabilités. Monitorer les pratiques sur le terrain est un préalable indispensable pour faire progresser les filières.* »

Un projet qui sera développé sur au moins deux ans

Certains indicateurs seront appliqués sur seize parcelles d'adhérents de la coopérative agricole Océalia choisies pour cette expérimentation, d'autres caractériseront davantage les pratiques des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation. Trois professionnels locaux sont impliqués afin de réaliser les protocoles prévus, dont un conseiller spécialisé de la Chambre d'agriculture de Charente pour le suivi des oiseaux.



« Au-delà des résultats techniques attendus, cette démarche est aussi intéressante pour sensibiliser les agriculteurs. Différents temps de partage sont prévus au fil du projet. La participation d'Océalia traduit notre engagement pour l'agriculture de la troisième voie, prenant à la fois en compte les performances environnementales et économiques de nos productions », précise Philippe Delusset, président d'Océalia.

Les adhérents de la Coopérative ne seront d'ailleurs pas les seuls à bénéficier des résultats de la démarche. « Nous ne manquerons pas de partager les enseignements de cette étude avec les conseillers des différentes organisations professionnelles agricoles et les collectifs d'agriculteurs des réseaux DEPHY, 30 000 et GIEE de Nouvelle-Aquitaine. Notre volonté est de pouvoir ensuite les porter à connaissance de l'ensemble des agriculteurs », ajoute Luc Servant, Président de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Un projet partenarial innovant qui démontre que la transition agro-écologique des agriculteurs français est en marche.

Contacts presse :

- AGPB : François-Xavier Raak, 06 78 46 76 81 - francois-xavier.raak@confluence.fr
- Chambre régionale de Nouvelle-Aquitaine : Elisabeth Uminski, 06 83 89 94 52 - elisabeth.uminski@na.chambagri.fr
- Association Noé : Marion Mauuarin, 06 70 45 02 84 - presse@noe.org
- Groupe coopératif Océalia : Agnès Buisson, 06 11 70 04 91 – abuisson@ocealia-groupe.fr

A propos de l'AGPB :

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.

A propos de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine :

Établissement public au service des agriculteurs et des territoires, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine travaille en étroite collaboration avec les 12 Chambres d'agriculture départementales de la région, favorisant ainsi une grande proximité avec les agriculteurs et l'ensemble des acteurs de terrain. Au travers de son projet stratégique 2019-2025, elle développe de très nombreuses actions sur l'accompagnement de l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques, la création de plus de valeur dans les territoires, le dialogue agriculture et société.

A propos de l'Association Noé :

Noé est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001 par Arnaud Greth, son Président-Fondateur. Elle déploie en France et à l'international des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine. Pour cela, Noé met en œuvre des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, de restauration de la biodiversité ordinaire et des milieux naturels, de reconnexion de l'Homme à la nature, et de soutien aux activités économiques et aux organisations de la société civile favorables à la biodiversité.

A propos du Groupe Coopératif Océalia :

Riche de ses 10 000 adhérents et 1 528 salariés, fort de ses activités diversifiées (céréales, élevage, viticulture (vin sous IG, cognac, pineau), jardineries, pop-corn, graines et snacking salé, transport et oenotourisme), sur un territoire étendu à 8 départements (16,17,19,23,24,79, 86, 87) et fier de son modèle Coopératif, le Groupe Coopératif Océalia est au service de ses adhérents, tendu vers l'avenir, prêt à répondre aux multiples défis de notre environnement.

